



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## 12 novembre 2015

**Présents :**

Représentants de l'administration

Monsieur BROSSEAU, consul général en poste au Consulat Général de France à Kyoto

Madame ETIENNE, chef des services administratif et financier

Madame OIKE, secrétaire de direction

Madame BREFFI, CPE

Enseignants et représentant du personnel

Madame GREGOIRE, Professeur des écoles – cycle 1

Madame LACOMBLEZ, Professeur des écoles – CE1/CE2/CM1

Madame BAKER, professeur principale des classes de 1<sup>ère</sup> et Terminale

Monsieur GOURBEAULT, professeur principal de la classe de 6<sup>e</sup>

Monsieur MOISAN, professeur principal des classes de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>

Monsieur ROYNETTE, représentant des personnels

Représentants des parents d'élèves

Madame GAVEAU

Madame LELIEVRE

Madame PAGET

Monsieur BERGONZO

Représentante des élèves

Léonore PAGET

**Excusés :**

Monsieur BERGERON, référent informatique

Personnalités invitées

Madame THUAUDET, Conseillère Culturelle à l'Ambassade de France au Japon

Monsieur PEYROLES, Conseiller Culturel Adjoint à l'Ambassade de France au Japon

Madame GOUDET-TROTET, IEN AEF en résidence à Pékin

Monsieur LECACHEUR, Président de l'APEK

Monsieur BRIANT, Chargé des Affaires consulaires, Consulat Général de France à Kyoto

Madame MAGNE, Conseiller consulaire

Madame INUZUKA, Conseillère consulaire

Monsieur CONSIGNY, Conseiller consulaire

## Ordre du jour

1. Installation du conseil d'établissement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de la dernière réunion
4. Bilan de la rentrée
5. Actualisation et adoption du règlement intérieur
6. Projet d'établissement
7. Projets pédagogiques en cours ou à l'étude
8. Relocalisation du lycée
9. Formation continue

## **1) Rappel**

### ***Composition du conseil d'établissement***

Constitué de 3 collèges comprenant le même nombre de membres en leur sein :

- un collège parents
- un collège administration
- un collège professeurs

5 voix délibératives par collège.

### ***Attribution du conseil d'établissement***

#### ***Rappel***

- Met en place le règlement intérieur de l'établissement
- Adopte le calendrier scolaire dans le respect des textes en vigueur
- Associe ses membres à l'élaboration du projet d'établissement
- Émet un avis sur l'évolution des structures , la composition des classes, les innovations pédagogiques, en cohérence avec le projet d'établissement
- Émet un avis sur le fonctionnement et la qualité de vie scolaire (hygiène, santé, sécurité, travaux à effectuer dans ces domaines)
- Informe du choix des manuels scolaires ou autres éléments pédagogiques
- Informe sur le budget et le compte financier du lycée
- Donne son accord pour toute activité complémentaire éducative, sportive, culturelle.

## **2) Présentation de l'ordre du jour** : adoption de l'ordre du jour

## **3) Vote sur le dernier PV** : adoption à l'unanimité

#### **4) Bilan de la rentrée**

##### **Présentation du réseau AEFÉ et du statut du lycée dans le réseau**

- 494 établissements scolaires, implantés dans 136 pays, qui scolarisent près de 340 000 élèves dont 125 000 Français.

Tous sont homologués par le ministère de l'Éducation nationale.

- Plusieurs types :
  - Établissements EGD
  - Établissements conventionnés
  - Établissements partenaires

##### **Les établissements conventionnés**

- Ces établissements sont gérés par des associations de droit privé, français ou étranger, et ont passé une convention administrative, financière et pédagogique avec l'AEFE.
- Cette convention porte notamment sur les conditions d'affectation et de rémunération d'agents titulaires de l'Éducation nationale et sur l'attribution de subventions.
- Ces établissements entretiennent avec l'AEFE un dialogue de gestion constant.

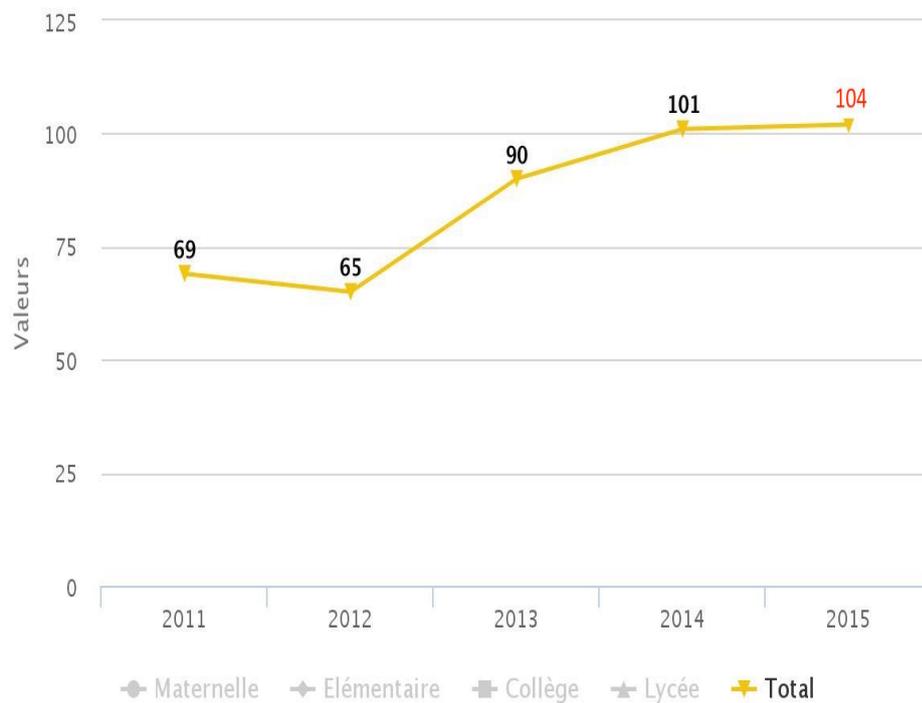


## Effectifs et répartition

Maternelle	CP/CM2	CE1/ CE2/CM1	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> /2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup> /T <sup>ale</sup>
PS (4)	CP (8)	CE1 (7)	6 <sup>e</sup> (13)	5 <sup>e</sup> (7)	3 <sup>e</sup> (9)	1 <sup>ère</sup> (6)
MS (2)	CM2 (10)	CE2 (10)		4 <sup>e</sup> (5)	2 <sup>nde</sup> (10)	T <sup>ale</sup> (1)
GS (7)		CM1(5)				
<b>13 élèves</b>	<b>18 élèves</b>	<b>22 élèves</b>	<b>13 élèves</b>	<b>12 élèves</b>	<b>19 élèves</b>	<b>7 élèves</b>
<b>Effectif total : 104 élèves</b>						
<b>Primaire : 53 élèves</b>						

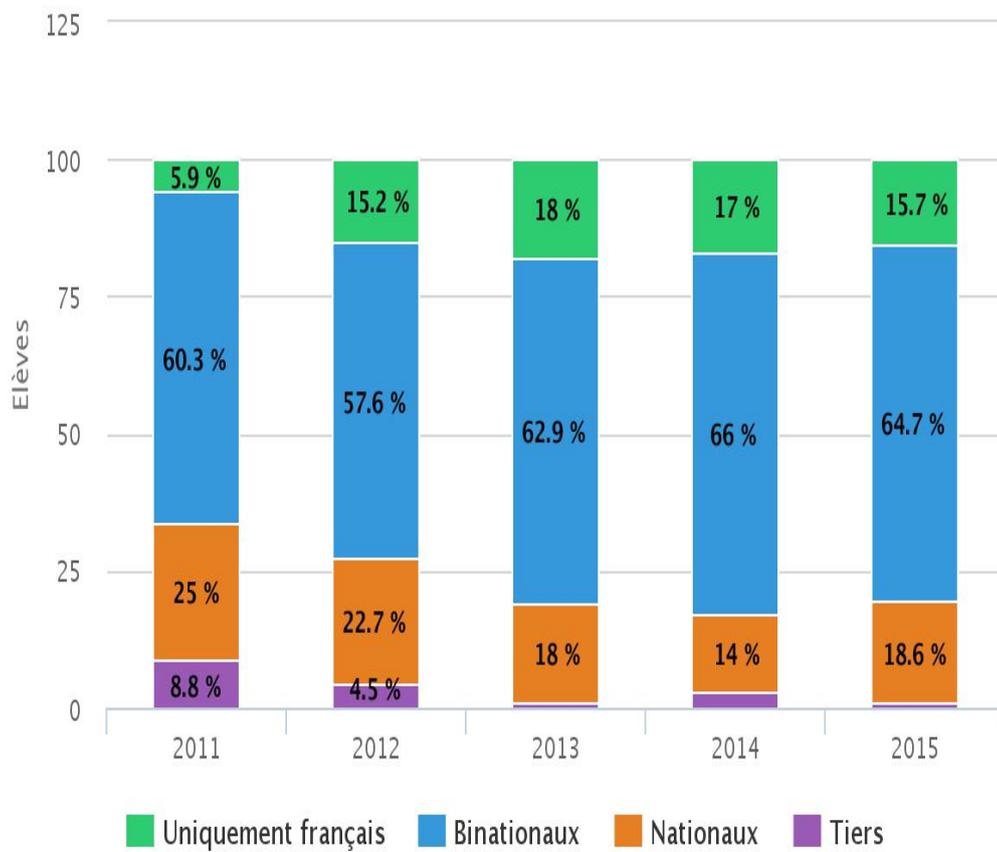
**Secondaire : 51 élèves**

Evolution des effectifs, Lycée français de Kyoto



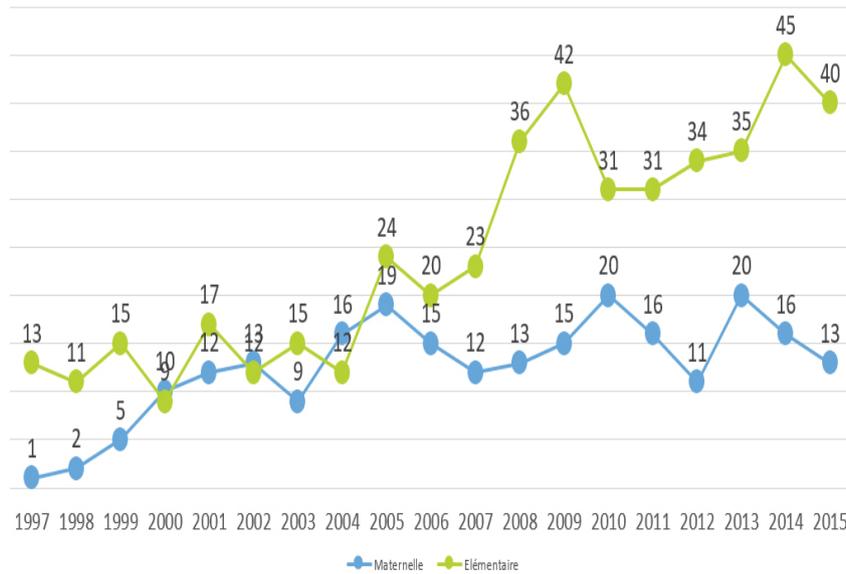
Pour l'instant, on ne peut pas encore parler de réelle augmentation du nombre d'élèves même si une tendance à la hausse semble se profiler.

Evolution des taux d'élèves par catégorie, Lycée français de Kyoto

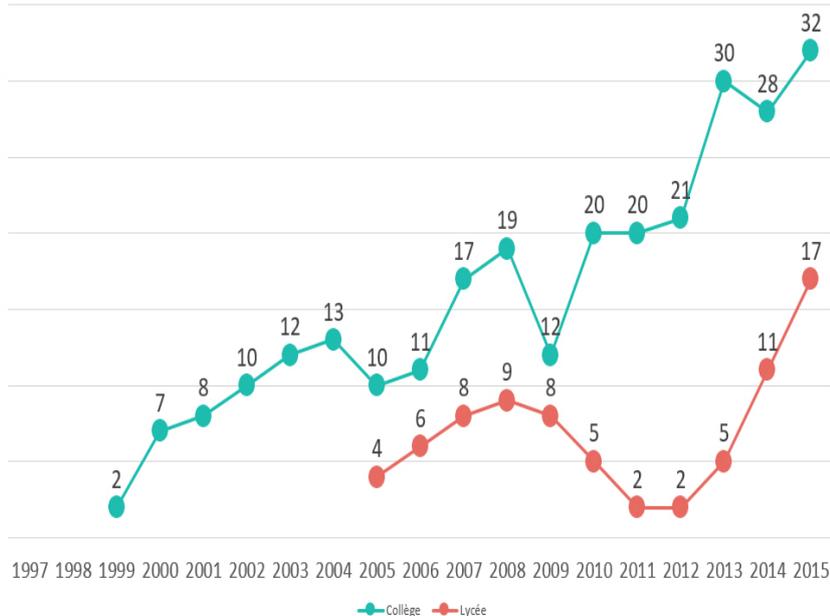


Un profil d'école stable. Une majorité d'élèves binationaux est scolarisée. Cela peut expliquer les difficultés en français dans les résultats des évaluations diagnostiques.

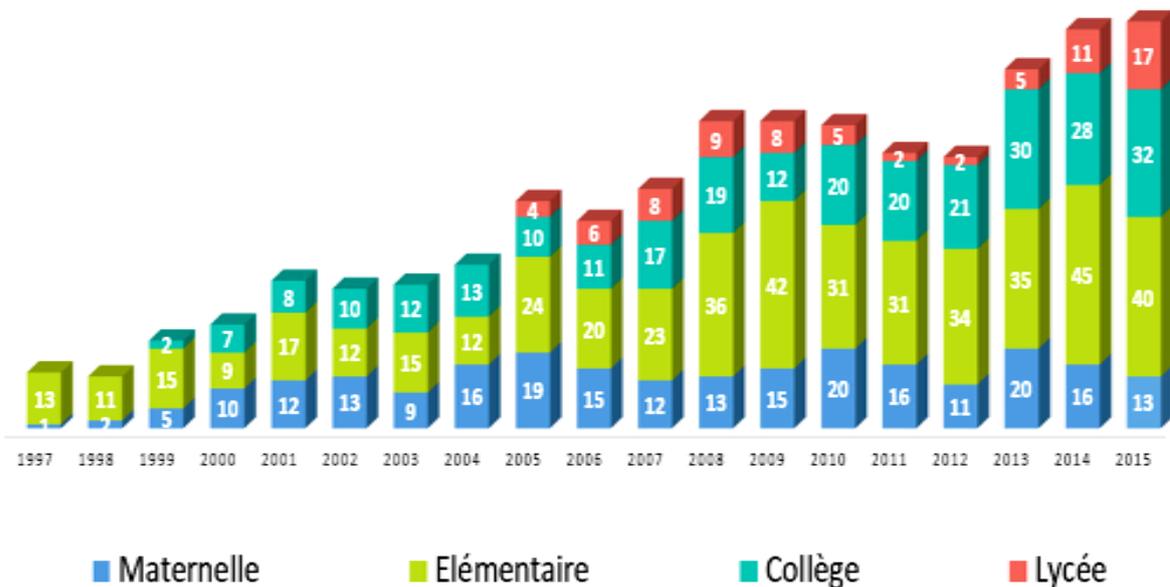
### Evolution des effectifs du primaire



### Evolution des effectifs du secondaire



## Effectifs du Lycée Français de Kyoto



Question (parents) : Si le nombre d'élèves en secondaire augmente, peut-on demander l'homologation ?

Pour une homologation, il faut au moins 10 élèves par classe. Si on observe les cohortes du primaire, il semble difficile d'avoir des classes à 10 élèves et de pérenniser cet effectif pour chacun des niveaux pour le moment.

On constate au contraire une baisse des effectifs en maternelle. Notre objectif : recevoir plus d'élèves dans les classes de primaire.

Question (parents) : Les parents n'inscrivent-ils pas leurs enfants plutôt en CP ? Il n'y a pas de phénomène sensible de première inscription en CP.

Au niveau des effectifs du LFK, des arrivées sont prévues uniquement pour quelques mois. Pas de perspective d'arrivée sur du long terme pour le moment.

## Évaluation des compétences langagières

- **CP (8 élèves) : 73,40%**
- **CE1 (8 élèves) : 61,00%**
- **CE2 (5 élèves) : 73,00%**
- **CM1 (9 élèves) : 54,70%**
- **CM2 (15 élèves) : 74,60%**

## **Résultat d'ensemble soit 45 élèves : 67.34% (64,25% en 2014)**

- Les résultats assez faibles et contrastés des évaluations langagières s'expliquent par le fait que beaucoup d'élèves sont binationaux et par les faibles cohortes.
- Constat : il y a de réelles difficultés au niveau du français (vocabulaire, structures...). Des compétences du langage découlent l'ensemble des apprentissages. Des actions inscrits au projet d'établissement portent sur l'amélioration de ce point.

Quelques pistes sont données :

- Exposition plus importante au français dans les familles.
- Travail encore sur la méthodologie.
- Renforcer le lien Ecole-Famille

## **Sur le plan matériel et pédagogique**

Madame GREGOIRE enseignante de maternelle devant rentrer en France sera remplacée le 27 novembre par Madame MORIKAWA.

- Attribution et modification des espaces
- Amélioration de la visibilité (mise en place d'une signalétique interne et externe, projet d'installation des drapeaux français et japonais)
- Rafraîchissement des extérieurs (peinture, réaménagement de l'espace plantation)
- Location du gymnase pour la pause méridienne
- Utilisation de tablettes en Première et Terminale
- Remise en place de blogs d'information à destination des parents
- Présence d'un adulte supplémentaire pour les heures d'EPS (collège)
- Mise en place d'un maître surnuméraire pour la classe 3
- Soutien renforcé en FLE en sixième
- Maintien dans le triple niveau de japonais d'une assistante

### ***Pour améliorer la fréquentation des livres trois pistes complémentaires sont proposées***

- Réception de séries de livres du LFIT pour enrichir BCD et CDI
- Création d'un fond de séries utilisable chaque année
- Possibilité de commander des livres sans frais d'envoi pour les familles. Les élèves gardant ainsi les ouvrages lus en classe
- Penser à renouveler des abonnements par classe

## ***Un premier bilan sur l'utilisation des tablettes est dressé***

### **Avis des professeurs**

Mme BAKER : assez satisfaite des tablettes (économie au niveau des copies...)

M.GOURBEAUT : quelques difficultés car certains supports conseillés ne sont pas utilisables sur ANDROID

M.ROYNETTE : le choix des tablettes n'est pas optimal. Les tablettes sont trop petites et manquent de souplesse. Les élèves préfèrent le papier. Complémentarité des deux supports.

### **Questions des parents**

*Peut on demander aux parents d'acheter les tablettes ?*

Non, ce n'est pas possible car cela va augmenter les frais d'inscription.

### **Synthèse**

L'objectif de cette année était de voir si les tablettes permettaient aux élèves et aux enseignants un travail plus efficace, apporter un plus par rapport à la version papier.

Revoir avec le CNED pour la compatibilité des cours et supports sur Android.

Signaler également qu'il faudrait des sites et logiciels accessibles avec tous les systèmes d'exploitation.

Pour le matériel numérique, une plus grande utilisation de la visio-conférence est à l'étude. L'achat d'un ordinateur permettant la lecture de DVD a également été pris en compte par les services financiers.

Compte de résultat 2014-15  
LFK sections homologuées

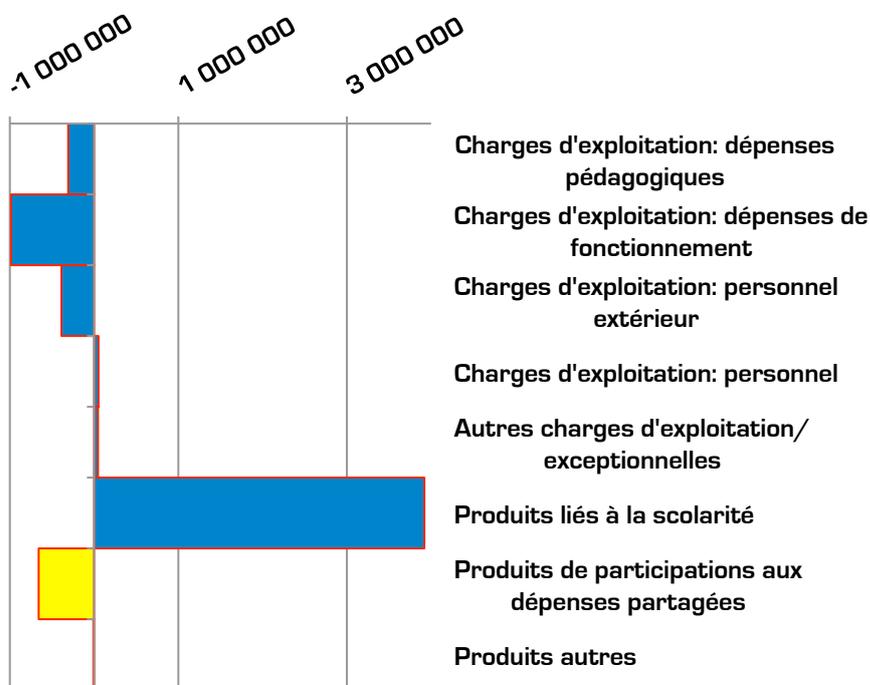
Primaire/Collège-sections homologuées	57,2	60,1	:effectif primaire	
	6	6,9	:effectif 6e	
	Budget AG 2014-2015	Réalisé 2014-2015	Ecart	
Charges d'exploitation: dépenses pédagogiques	2 010 588	1 702 740	-307 848	-15%
Charges d'exploitation: dépenses de fonctionnement	8 496 000	7 510 174	-985 826	-12%
Charges d'exploitation: personnel extérieur	1 871 000	1 483 849	-387 151	-21%
Charges d'exploitation: personnel	34 419 257	34 471 378	52 121	0%
Autres charges d'exploitation/exceptionnelles	4 618 000	4 664 730	46 730	1%
<b>Total charges</b>	<b>51 414 845</b>	<b>49 832 871</b>	<b>-1 581 974</b>	<b>-3%</b>
Produits liés à la scolarité	46 560 000	50 480 000	3 920 000	8%
Produits de participations aux dépenses partagées	6 875 745	6 218 072	-657 673	-10%
Produits autres	1 001 667	992 617	-9 050	-1%
<b>Total produits</b>	<b>54 437 412</b>	<b>57 690 689</b>	<b>3 253 277</b>	<b>6%</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>3 022 567</b>	<b>7 857 818</b>	<b>4 835 251</b>	<b>(en ¥)</b>

- **Structure :**
  - classe de maternelle (14 à 16 élèves)
  - classe de CP-CM2 (21 à 24 élèves)
  - classe de CE1-CE2-CM1 (21 à 25 élèves)
  - classe 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> (11 à 13 élèves)
  
- Résultat affecté à hauteur de 6 170 998¥ à la provision pour déménagement (ainsi dotée de 20 millions yens).

## Compte de résultat 2014-15

LFK sections homologuées

Analyse des écarts



- Charges locatives -0,6 million ¥
- Dépenses pédagogiques -0,3 million ¥
- Personnel extérieur -0,4 million ¥
- Produits de scolarité +3,9 millions ¥

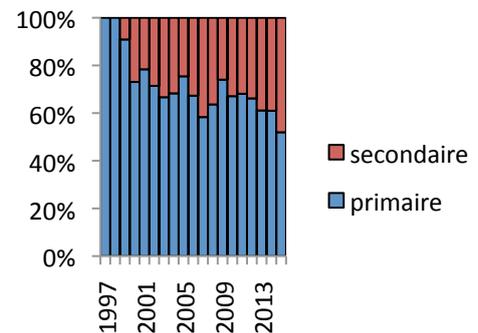
**Compte de résultat 2014-15**  
LFK sections non homologuées

Collège/Lycée-sections non homologuées	30	30,6	: effectif	
	Budget 2014-2015	Réalisé 2014-2015	Ecart	
Charges d'exploitation: dépenses pédagogiques	1 338 000	1 126 599	-211 401	-16%
Charges d'exploitation: personnel	14 155 775	14 000 370	-155 405	-1%
Charges d'exploitation: contribution LFK	6 181 524	5 573 506	-608 018	-10%
Autres charges d'exploitation	848 000	869 426	21 426	3%
<b>TOTAL CHARGES</b>	22 523 299	<b>21 569 901</b>	<b>-953 398</b>	<b>-4%</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	23 070 000	<b>23 561 000</b>	<b>491 000</b>	<b>2%</b>
<b>RESULTAT</b>	546 701	<b>1 991 099</b>	<b>1 444 398</b>	(en ¥)

- **Structure :**
  - classe de 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> (11 à 13 élèves)
  - classe de 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> (14 à 15 élèves)
  - classe de lycée (11 élèves)  
(2<sup>nde</sup>, 1<sup>e</sup> S, Tale ES)
- **Résultat réalisé en amélioration de 1.4 million ¥**
  - Produits de scolarité +0,6 élève (impact + 0.5 million ¥)
  - Dépenses partagées de la partie homologuée de l'établissement au total 1,5 million ¥ inférieures au budget (impact +0.6 million ¥)
  - Dépenses pédagogiques 0,2 million ¥ en-deçà du budget

## Budget 2015-16

### Grandes lignes



- Changement structurel des effectifs:
- Augmentation des charges locatives **-0,6 million ¥**  
(facturation de la location de la cour à l'année et usage accru du gymnase)
- Abaissement du temps de travail des professeurs certifiés du secondaire et indexation du salaire sur les salaires de professeurs des écoles **-1,7 million ¥**
- Augmentation de la prime d'installation à 100 000 ¥ pour les personnels certifiés
- Augmentation de l'échelon du personnel résident / prise en charge totale du salaire 3 mois
- Mise en place d'enveloppes d'heures supplémentaires administration (Yurin/CPE) **-0,3 million ¥**
- Abandon du dispositif de FLE renforcé au primaire mais mise en place d'un soutien renforcé au secondaire
- Diverses lignes à impact budgétaire **inférieur à 0,1 million ¥**
  - allocation d'un budget pour renouvellement des manuels de japonais primaire
  - augmentation des dépenses de fournitures informatiques et administratives

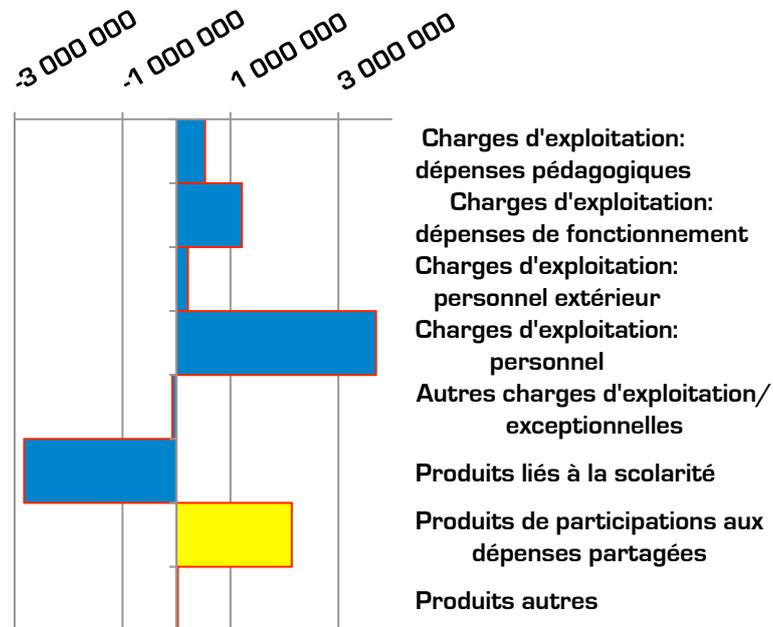
**Budget 2015-16**  
LFK sections homologuées

Primaire/Collège-sections homologuées	60,1	51,2	: effectif primaire	
	6,9	12,6	: effectif 6e	
	Réalisé 2014-2015	Budget proposé 2015-2016	Ecart	
Charges d'exploitation: dépenses pédagogiques	1 702 740	2 233 000	530 260	31%
Charges d'exploitation: dépenses de fonctionnement	7 510 174	8 722 635	1 212 461	16%
Charges d'exploitation: personnel extérieur	1 483 849	1 696 169	212 320	14%
Charges d'exploitation: personnel	34 471 378	38 169 462	3 698 084	11%
Autres charges d'exploitation/exceptionnelles	4 664 730	4 587 170	-77 560	-2%
<b>Total charges</b>	<b>49 832 871</b>	<b>55 408 436</b>	<b>5 575 565</b>	<b>11%</b>
Produits liés à la scolarité	50 480 000	47 656 000	-2 824 000	-6%
Produits de participations aux dépenses partagées	6 218 072	8 354 987	2 136 915	34%
Produits autres	992 617	1 017 170	24 553	2%
<b>Total produits</b>	<b>57 690 689</b>	<b>57 028 157</b>	<b>-662 532</b>	<b>-1%</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>7 857 818</b>	<b>1 619 721</b>	<b>-6 238 097</b>	<b>(en €)</b>

■ **Structure :**

- classe de maternelle (13 élèves)
- classe de CP-CM2 (18 élèves)
- classe de CE1-CE2-CM1(22 élèves)
- classe de 6<sup>e</sup> (11 à 13 élèves)

**Budget 2015-16**  
 LFK sections homologuées  
 Analyse des principaux écarts



- Réintégration des charges salariales de 6eme à 100% sur la structure conventionnée
- Prise en charge de 3 mois de salaire du poste de résident
- Baisse des effectifs sur la partie primaire (-15%)
- Changement structurel (effectifs primaire/secondaire) induit une prise en charge plus élevée des dépenses partagées par les sections non homologuées



## Budget 2015-16 Investissements

- **Montants restants à allouer sur subventions parlementaires**
  - Pour aménagement de la BCD/CDI, acquisition de TICE ou de matériel de sonorisation: 78 484¥
  - Pour développement du Lycée français de Kyoto: 2 752 800¥
  - Pour acquisition de tablettes tactiles: 108 286¥
- **Les coûts de la relocalisation** étant plus précisément appréhendables, une étude sera de plus menée sur l'exercice pour réinjection du surplus de réserves libres dans des investissements d'ordre pédagogique.

## **5) Actualisation et modification du règlement intérieur**

### ***Sur la prise de médicaments***

Règlement du primaire

Soit : ***Dans l'intitulé 4.2.3.-Prise de médicaments, paragraphe 1***, à la place de « ***Il est préférable de prévoir avec le médecin que les traitements puissent être pris en dehors des heures scolaires*** » il faut lire désormais « **Il faut prévoir avec le médecin la prise de médicaments en dehors des heures scolaires.** »

Règlement du secondaire

***Dans l'intitulé 1.4 – Sécurité/Santé, paragraphe 3***, à la place de « ***Dans l'enceinte de l'école, aucun médicament ne peut être absorbé ou administré si l'ordonnance du médecin traitant - ou une décharge écrite des responsables de l'enfant - n'est pas présentée au directeur*** » il faut lire désormais « ***Dans l'enceinte de l'école, aucun médicament ne peut être absorbé ou administré.*** »

**Rappel** : l'enfant ne doit pas avoir de médicaments sur lui. Si l'enfant souffre d'une pathologie chronique, il faut mettre en place un PAI.

- Si le parent se déplace jusqu'à l'école pour donner directement le médicament à l'enfant, la prise de médicament est autorisée.

### ***Sur les déplacements et l'autorisation de rester dans les locaux***

***Dans l'intitulé 1.2 – Déplacements et respect des locaux, fin du paragraphe 1***, à la place de « ***Les élèves du collège ne peuvent rester seuls en salle de classe. Les élèves du lycée le peuvent sur autorisation préalable d'une personne de l'équipe administrative*** » il faut lire désormais « ***Les élèves du collège ne peuvent rester seuls en salle de classe. Les élèves du lycée le peuvent sur autorisation préalable d'une personne de l'équipe administrative et des parents en dehors des heures de classe.*** »

**Modification du RI : adopté à l'unanimité.**

Idée de fusion des deux RI. Un projet de RI unique sera proposé au dernier conseil d'établissement.

*Question de parents sur la liste téléphonique. Est elle toujours en place ? Comment cela se passe-t-il en cas de typhon, tremblement de terre,...pour prévenir les parents ?*

Réponse apportée : envoi de l'information par mail aux familles. Plus grande fiabilité.

## 6) Actualisation et modification du règlement intérieur

### Axes du projet pédagogique 2015 - 2018

#### Axe 1 – Maîtrise des langues

- Développer l'excellence de la langue française
- Maîtriser la langue japonaise
- Apprendre les langues étrangères dans une perspective plurilingue
- Maîtrise des langues : mathématique, scientifique, historique, géographique et artistique

#### Axe 4 – Ouvrir le lycée sur les divers environnements culturels

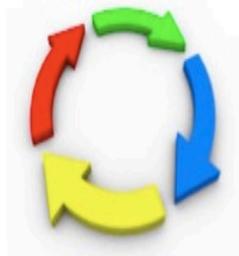
- Favoriser les rencontres avec les patrimoines culturels
- Mettre en place le parcours d'éducation culturelle et artistique
- Favoriser les échanges et les partenariats avec les établissements japonais
- Augmenter les rencontres avec le milieu culturel
- Intensifier l'utilisation du numérique

#### Axe 2 – Vie scolaire et éducation citoyenne

- Éduquer à la sécurité : APS, APER, Natation
- Assimiler les règles de sécurité (séisme, incendie...)
- Favoriser la parole de l'élève pour améliorer le Vivre ensemble et l'autonomie
- Améliorer la cohérence des règles du temps scolaire et périscolaire
- Harmoniser les exigences et attitudes des personnels de l'établissement
- Mettre en place des actions de secourisme pour les personnels

#### Axe 3 – Accompagner l'élève dans son projet de formation et d'orientation

- Accueillir tous les publics en prenant en compte leurs spécificités (PPRE, FJe, FJesco...)
- Préparer aux examens (Baccalauréat et DNB) avec l'objectif de l'excellence
- Accompagner l'élève dans son projet personnel d'orientation



## **7) Projets pédagogiques en cours et à l'étude inhérents au projet d'établissement**

- **Apprendre les langues étrangères** : travail de l'équipe pédagogique de l'école élémentaire sur 1h anglais pour sensibiliser les classes de primaire.

Cette heure ne sera pas prise sur le japonais et ne sera pas prise sur les fondamentaux en français.

Un fonctionnement de type EMILE en sport est envisagé.

M.MOISAN (professeur d'anglais) : Intérêt d'une sensibilisation en primaire. Aide à l'apprentissage de l'anglais en 6<sup>ème</sup>.

Présentation du projet au CA et mise en place début mars 2016.

- **Maîtrise des langages**

Ma calculatrice, c'est ma tête (du cp au cm2)

Course aux nombres (au secondaire)

- **Classes de découverte**

Un projet voyage à Uji pour le secondaire est à l'étude.

Rappels :

Plafond par élève à ne pas dépasser : 15 000 yens.

A faire valider en CA.

Le voyage est facultatif. Néanmoins si trop d'élèves ne participaient pas au voyage, la validité du projet serait remise en cause.

- **Vie scolaire et éducation citoyenne**

*Questions de parents*

APS : Est il possible de mettre en place une heure d'étude dirigée ?

Réponse apportée : La question a été évoquée. Une annonce sera faite au prochain CE.

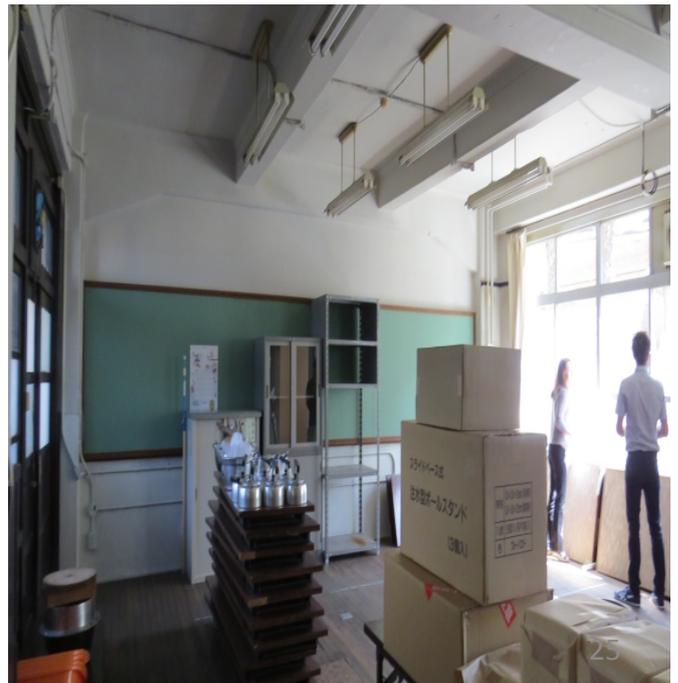
Réaménager les activités de garderie.

Une révision du service de restauration (bento) est demandée

## 8) Relocalisation du lycée



## Les locaux



**Grandes lignes depuis le vote en AG du mois d'octobre 2014**

2014	OCTOBRE	Vote en Assemblée Générale de l'APEK en faveur du projet de relocalisation sur le site de Yurin
	NOV-DEC	Préparation et dépôt par la mairie de Kyoto du dossier de demande de budget pour les études du bâtiment et plans sur les travaux de mise aux normes parasismiques du site de Yurin
2015	FEVRIER	Résultat de la demande de budget pour les plans de mise aux normes de Yurin : Budget accordé
	AVRIL	Début de l'étude sismique et statique des structures et de l'élaboration des plans des travaux de mise aux normes Annonce du projet aux associations du quartier de Yurin Demande de devis pour travaux de rénovation
	11 MAI	Assemblée générale des associations de quartier de Yurin : annonce du projet d'emménagement du LFK
	23 MAI / 20 JUIN	Réunions d'information avec les parents d'élèves
	2 JUIN	Visite des parents d'élèves du LFK (14 familles)
	MAI OCTOBRE	Réalisation d'un devis pour travaux de rénovation et d'aménagements intérieurs
	11 SEPTEMBRE	Assemblée générale des associations de quartier de Yurin : vote sur le projet d'emménagement du LFK
SEPTEMBRE	Demande d'un courrier officialisant la position de la mairie sur le financement sur fonds propres des travaux de mise aux normes parasismiques	

### Mémoire d'utilisation des locaux

- Calqué sur celui signé avec les associations de quartier relatif à l'usage des locaux de Taiken
- Demande d'utilisation des transports en commun dans la mesure du possible pour les familles et les personnels du lycée
- Interdiction à la circulation de véhicules privés dans les rues attenantes aux locaux.



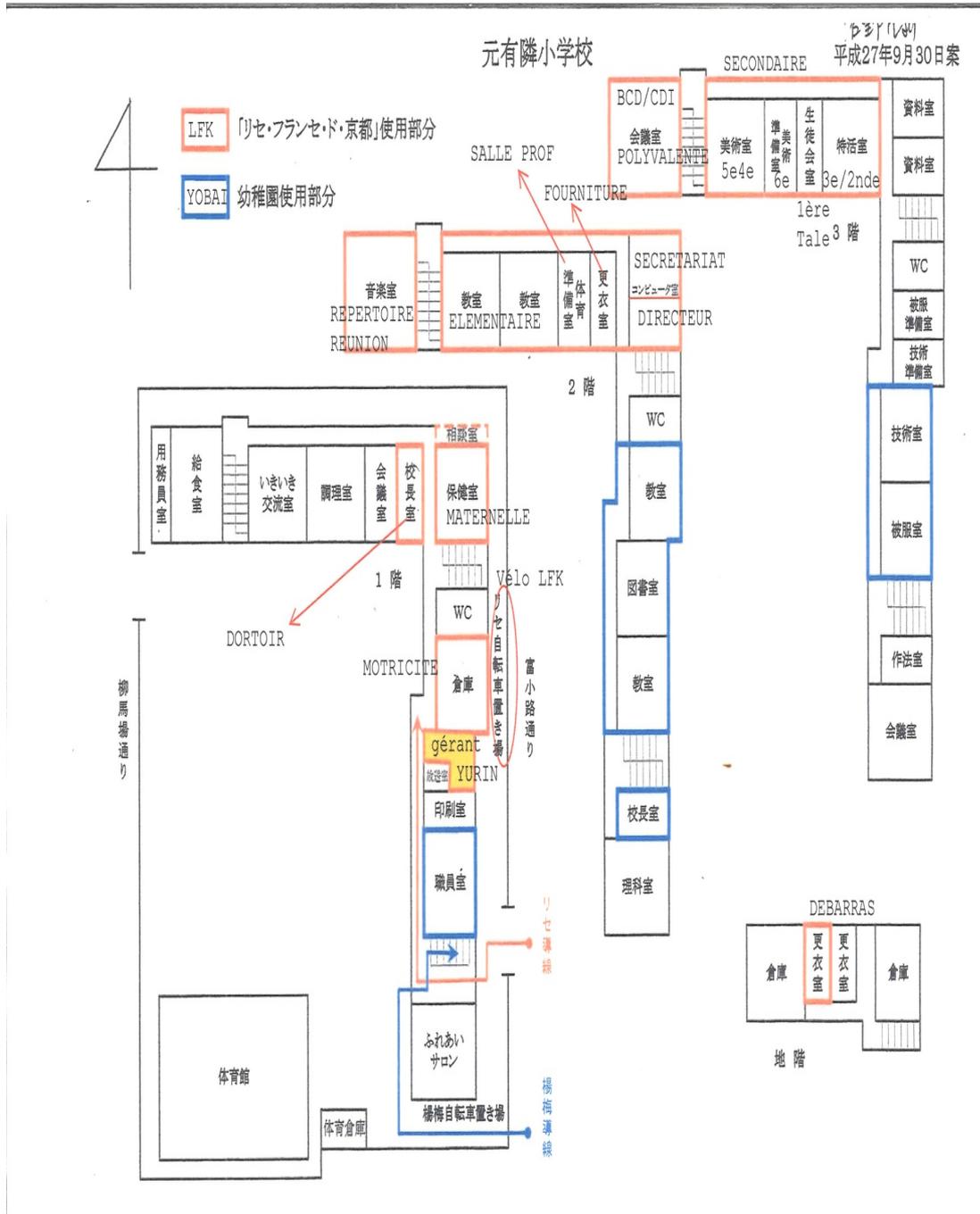
### Partage des locaux avec l'école maternelle Yobai

- Emménagement dans les locaux de Yurin pour une période de 3 ans
- Environ 30 élèves dans 7 salles
- Permet la continuité des échanges avec une école maternelle japonaise
- La mairie prend de ce fait à sa charge la rénovation des toilettes et de l'intégralité des couloirs
- Possibilité d'emménager à terme dans les salles rénovées par la mairie pour l'école maternelle de Yobai si aval de la mairie et du quartier

*Question : Peut-on prévoir sur le site internet du lycée, une information plus précise concernant le déménagement en 2015 ?*

Réponse apportée : Le lycée attend le budget de la mairie de Kyoto concernant les travaux antisismiques. Ce budget sera présenté début mars 2016. C'est lui qui nous permettra de dire si le projet est viable.

## Plan d'occupation et de partage des locaux



**Grandes lignes à venir**

2015	2 NOVEMBRE	Rencontre du comité de gestion et de l'APEK avec le président des associations de quartier de Yurin
	NOVEMBRE~	Recherche d'aides financières pour la réalisation des travaux de rénovation et mise aux normes établissement d'enseignement français (salle de sciences, ...)
2016	JANVIER	Fin de la réalisation des plans des travaux de mise aux normes parasismiques
	MARS	Vote de l'octroi du budget pour la réalisation des travaux <b><u>- si vote positif : rentrée 2017.</u></b>
	ETE ?	<i>Début des travaux parasismiques par la mairie</i>
2017 ?	PRINTPS ?	<i>Début des travaux de rénovation par l'APEK</i>
	JUIL-AOUT ?	<i>Déménagement / Emménagement Remise en état d'origine des locaux de Taiken</i>
	SEPT ?	<i>Rentrée</i>

### Aspects financiers

- Différentiel de loyer/ charges de fonctionnement: environ 1.7 millions ¥
- Les réserves libres dégagées par l'établissement sont plus que suffisantes pour assurer le financement du déménagement et des travaux de rénovations.

Emplois (Estimation)		
Déménagement		3 400 000
Travaux de renovation - devis société 1		7 000 000
Travaux de renovation - devis société 2		14 000 000
Remise en état des locaux de Taiken (estimé)		2 000 000
Enveloppe de sûreté		2 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>min</b>	<b>14 400 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>max</b>	<b>21 400 000</b>

- L'établissement s'attachera néanmoins à chercher des partenaires pour le financement des travaux et l'amélioration des conditions pédagogiques (salle de sciences, médiathèque...)

Ressources à explorer
<i>Aides financières AEFÉ</i>
<i>Aides financières du gouvernement français</i>
<i>Aides financières sociétés françaises</i>

## **9) Formation continue**

Trois personnels sont inscrits au plan régional de formation pour l'année scolaire en 2015/2016 :

M.RESBEUT : *séminaire de pilotage (octobre) et PRF (mars)*

M.GOURBEAULT : *Pédagogie du projet et interdisciplinarité*

Mme ETIENNE : *Les outils d'analyse financière et de contrôle dans les établissements Zone Asie-Pacifique et POMOPI*

La formation du personnel doit représenter au minimum 1% de la masse salariale.

## **10) Questions diverses**

Néantes

Fin de la séance : 20h15